

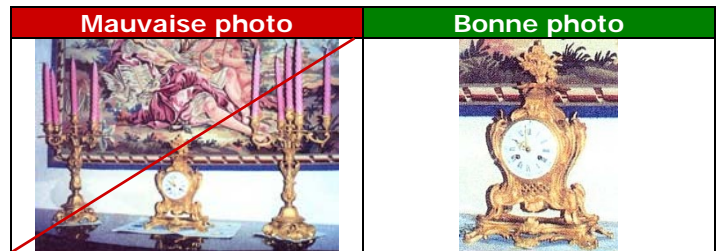
Site : www.gieargos.org

Comment réaliser les photographies des objets ?

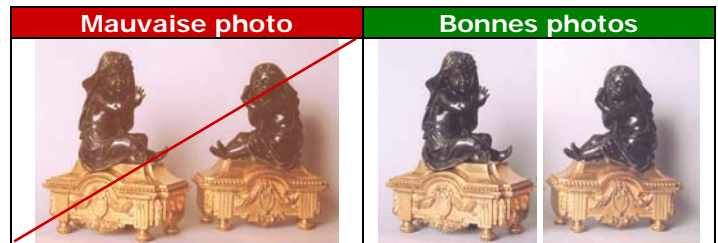
Photographier ses objets de valeur, en respectant au mieux les préconisations de ce guide, c'est augmenter les chances de retrouver son bien disparu.

☐ Règles générales de photographie

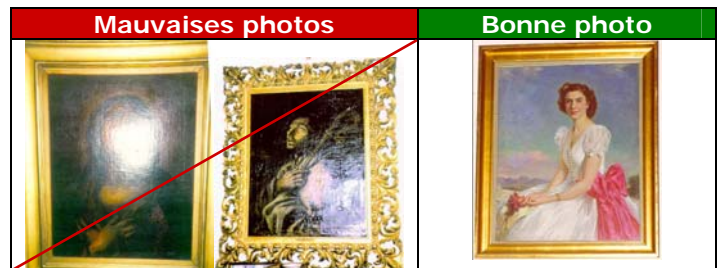
→ Les objets doivent prendre **autant de place que possible** sur les photos et être **centrés**. Environ 80% de l'espace photographique doit être occupé par l'objet



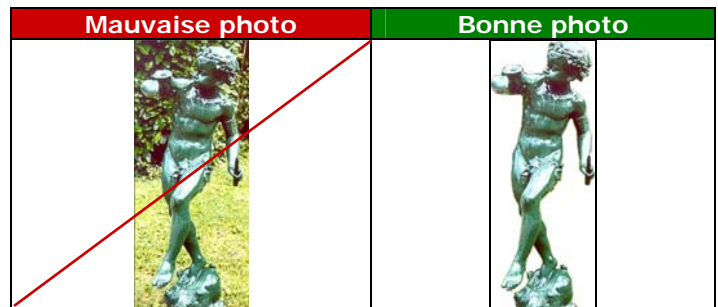
→ **Un seul objet doit apparaître sur chaque photographie**. Ainsi une série de deux statuettes donnera autant de photos.



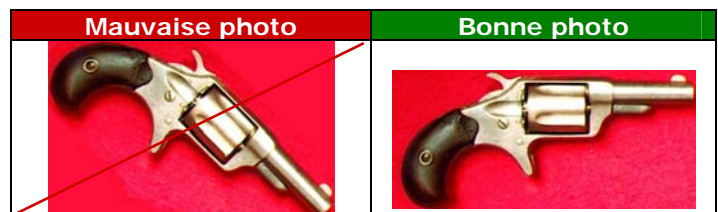
→ **Les lumières directes et/ou naturelles sont déconseillées**. Un spot ou un flash directement porté sur l'objet provoque des éblouissements sur les photos, cachant certains détails. Mieux vaut privilégier une forte lumière ambiante fournie par des éclairages artificiels placés autour de l'objet. La lumière doit en outre être de couleur neutre (éviter le jaune).



→ Dans la mesure du possible **le fond de la photographie doit être uniforme et si possible blanc**, sans ombre. L'objet pourra par exemple être placé sur un drap blanc. Inversement, les objets clairs (plâtres, marbres...) sont à faire ressortir sur un fond sombre.



→ Il est préférable que la partie la plus longue de l'objet soit prise **horizontalement ou verticalement** (et non en diagonale).

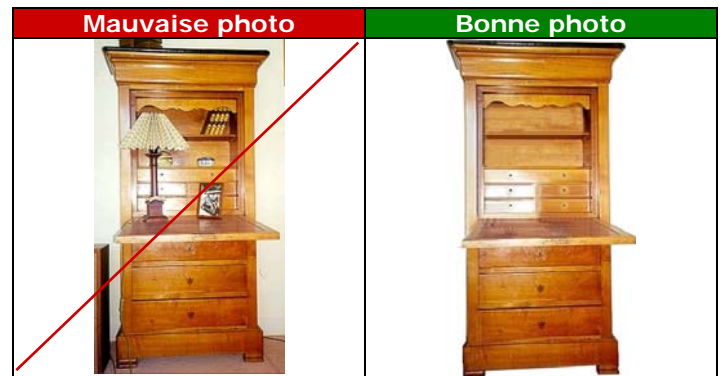




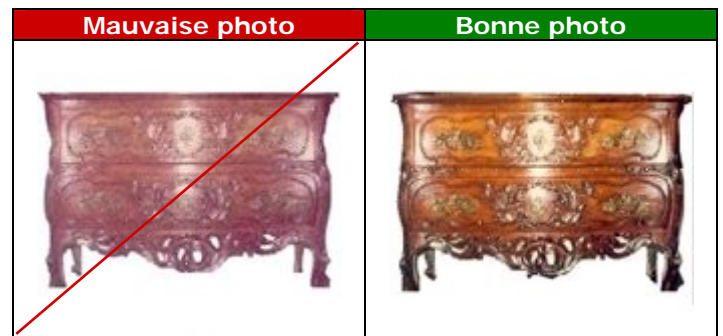
→ Les objets qui sont clairement en **3 dimensions** (sculptures, chaises, ...) **doivent être pris sous plusieurs angles** (haut, face et profil). En revanche, les objets plutôt plats (tableaux, montres,...) seront pris de **face**. D'une manière générale, il faut prendre le côté qui représente au mieux l'objet, sans angle.



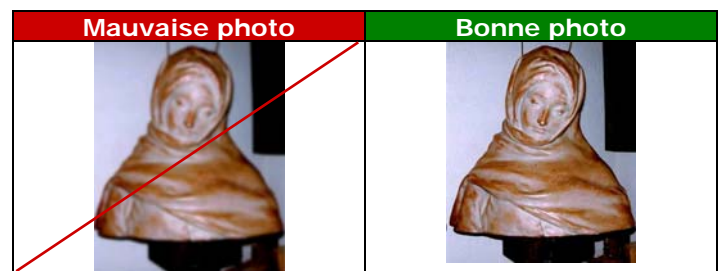
→ *Retirer ou éviter, dans la mesure du possible, tout objet qui pourrait venir parasiter la photo* comme un grand napperon sur une table, un drap sur un lit. Il peut également s'agir d'objets placés volontairement à côté de l'objet comme des réglettes ou des étiquettes d'identification.



→ Les appareils photos numériques doivent être configurés pour prendre des photos de résolution suffisante et de la meilleure qualité possible. Prendre des photos **couleur**.



→ Il faut s'assurer que la **photographie n'est pas floue**.



→ Les **détails visuels intéressants et discriminants** doivent être photographiés, surtout s'ils ne sont pas apparents sur la photo globale de l'objet. Il peut s'agir de la position d'un poinçon, d'un maillon d'une chaîne, de la signature d'un tableau, du veinage du bois,... mais également de traces de réparations, taches ou autres marques d'usure (bosse, fente,...). Cette précaution **augmente les probabilités d'identification** d'un objet surtout lorsque celui-ci a été fabriqué à **plusieurs exemplaires**, voire en série.

